



CONTACT

Le journal de Crozet - Octobre 2024 - N°77



Et aussi :
Dossier Bien vivre ensemble
La rentrée
Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

ÉDITO

La rentrée s'est bien déroulée et je souhaite une très bonne année aux élèves et à l'ensemble de l'équipe éducative : enseignantes, personnels de la commune et de l'accueil de loisirs.

Une très bonne rentrée également au tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes qui prend ses fonctions pour une quinzaine de mois.

En septembre/octobre, Crozet vibre au rythme de ses manifestations : le vide-greniers, l'exposition d'Arts et Culture qui met à l'honneur chaque année de nombreux artistes, et la Foulée qui fêtait cette année son vingtième anniversaire. Je n'oublie pas l'inauguration de la bibliothèque, pour laquelle, NIKO, artiste crozati, a réalisé l'affiche reproduite en couverture de ce magazine.

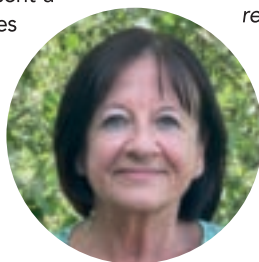
Félicitations et remerciements à tous les bénévoles qui font vivre le sport et la culture avec tant de dévouement.

Vous trouverez dans ce numéro, outre une rétrospective des événements passés, un dossier sur le bien-vivre ensemble. Trop souvent les excès ou les manquements de certains nuisent à notre qualité de vie et il est bon de rappeler quelques règles de civisme indispensables pour conserver un art de vivre dans notre village.

Je vous souhaite un très bel automne.

Bien amicalement.

Martine Jouannet,
Maire de Crozet



The start of the new school year has gone smoothly, and I'd like to wish the pupils, and the entire educational team, teachers, and staff from the town hall and the after-school centre, a very happy school year.

I would also like to wish all the best to the new Youth Town Council, which will be taking up its duties for the next 15 months.

In September/October, Crozet has been buzzing with activities: the garage sale, the Arts and Culture exhibition, which features several artists every year and the Foulée, which celebrated its twentieth anniversary this year. And let's not forget the inauguration of the library, for which crozati artist NIKO created the poster which is reproduced on the cover of this magazine.

Congratulations and thank you, to all the dedicated volunteers who keep sport and culture alive in our village.

As well as a review of past events, this issue contains a feature on living well together. All too often, the excesses or shortcomings of some people spoil our quality of life, and it's worth remembering a few good citizenship rules that are essential if we are to preserve the art of living happily together in our village.

I wish you all a very pleasant autumn.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

LE 02 JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Modifie** le tableau des emplois pour l'ouverture d'un poste d'ATSEM
- **Fait** l'acquisition d'une parcelle communale en prévision d'aménagement piétons
- **Signe** une convention avec Pays de Gex Agglo pour le versement des fonds de l'AMI SEQUOIA du programme ACTEE2

LE 03 SEPTEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Approuve** la Décision modificative n°1 du Budget principal
- **Accepte** l'avenant n°1 du marché de fourniture des bâtiments modulaires de la bibliothèque faisant suite à des moins-values pour des travaux retirés. Le montant final s'élève à 373 463.01€ HT.
- **Approuve** la demande de garantie d'emprunt par le bailleur ERLIA à hauteur de

1 258 907.20 € pour le programme immobilier des Corneillettes, route du Col et qui sera composé de 12 logements locatifs sociaux.

- **Approuve** les modalités d'accueil des stagiaires en étude supérieure au sein de la mairie.
- **Décide** de fixer à 250€ le tarif d'intervention du SLIS pour la destruction de nid d'hyménoptères ne présentant pas de danger pour l'environnement humain immédiat ou ne se trouvant pas dans un lieu public.
- **Approuve** dans leur intégralité les modifications des statuts du SIEA.
- **Valide** le schéma directeur des infrastructures de recharges électriques (SDIRVE) élaboré par le SIEA dans le cadre d'une prestation de service.
- **Décide** de renouveler l'adhésion au service d'économe de flux du SIEA qui accompagne les collectivités dans une démarche d'amélioration de la connaissance, de la gestion et

de la rénovation du patrimoine bâti de la commune.

- **Décide** de signer la Convention tripartite GRDF, SIEA Ville engagée Gaz Vert.
- **Donne** un avis conforme à la Préfecture sur la carte départementale des zones d'accélération des énergies renouvelables.

LE 1^{er} OCTOBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL

- **Sollicite** une subvention auprès du SDIS pour l'achat de matériels pour le Service local d'Intervention et de Secours de Crozet
- **Modifie** les règlements de la salle des fêtes et du chapiteau à compter du 1^{er} octobre 2024 avec notamment la mise en place d'un mandat de prélèvement en remplacement des chèques de caution.
- **Décide** de fixer des tarifs de location des salles communales à compter du 1^{er} octobre 2024.

PUBLICITÉ des actes réglementaires

La mairie s'est équipée d'un logiciel de mise en ligne des actes réglementaires.

Cette démarche s'applique dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs.

Dans un premier temps, ce sont les arrêtés réglementaires de voirie, de circulation, de la Préfecture, ou du Département qui ont été déposés sur la plateforme accessible sur www.crozet.fr/mamairie/lesactesreglementaires.

Ils ne seront plus affichés sur les panneaux à l'extérieur.

Dans un second temps, ce seront les actes réglementaires d'urbanisme qui seront mis en ligne.

Les avantages de la dématérialisation :

- L'impact environnemental est réduit avec la diminution des impressions
- Un accès simplifié avec des documents pouvant être consultés à distance à tout moment
- Un gain de temps et une réduction des coûts.
- Une traçabilité et une transparence avec un suivi à jour.

La dématérialisation n'entrave pas la consultation des documents papiers par les administrés en mairie et reste accessible aux horaires d'ouverture.



LES POMPIERS DU SLIS : Fin des Interventions pour les Nids de Guêpes

Au même titre que le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain, l'enlèvement d'un nid de guêpes et autres hyménoptères par les pompiers de Crozet est désormais payant à hauteur de 250 €.

Cette décision a été prise lors du conseil municipal du mois de septembre pour recentrer les missions du service sur ses priorités principales : le secours d'urgence aux personnes, la lutte contre les incendies et la protection des biens.

Le SLIS précise néanmoins qu'il continuera à se mobiliser en cas de nid de guêpes ou de frelons menaçant directement la sécurité des personnes, comme à proximité d'écoles, des établissements publics, ou dans des situations où un risque d'attaque massif est avéré.



QUE FAIRE EN CAS DE NID DE GUÊPES ?

Pour les habitants confrontés à un nid de guêpes ou de frelons sur leur propriété, il est recommandé de faire appel à des entreprises spécialisées en désinsectisation.

Ces professionnels disposent de l'équipement et des compétences nécessaires pour intervenir en toute sécurité, même dans des endroits difficiles d'accès. D'ailleurs, leurs tarifs sont pour la plupart inférieurs à ceux du SLIS.

Bien vivre ENSEMBLE



LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

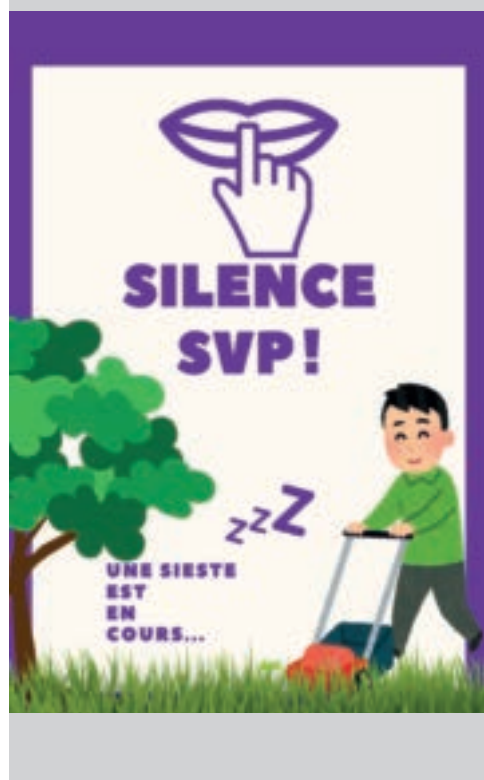
Ils doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins.

Un arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 régit les horaires autorisés :

Jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



NOS AMIS LES CHIENS

S'ils souhaitent préserver la tranquillité de leurs voisins, les propriétaires sont tenus de prendre les mesures nécessaires, afin que leur chien n'aboie pas durant leurs absences.

Avant d'appeler la Gendarmerie, informez d'abord la personne responsable qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Rappel : les chiens sont interdits dans les espaces de jeux. En promenade, il est recommandé de les tenir en laisse. En liberté, le maître doit être en capacité de le rappeler immédiatement et durablement.

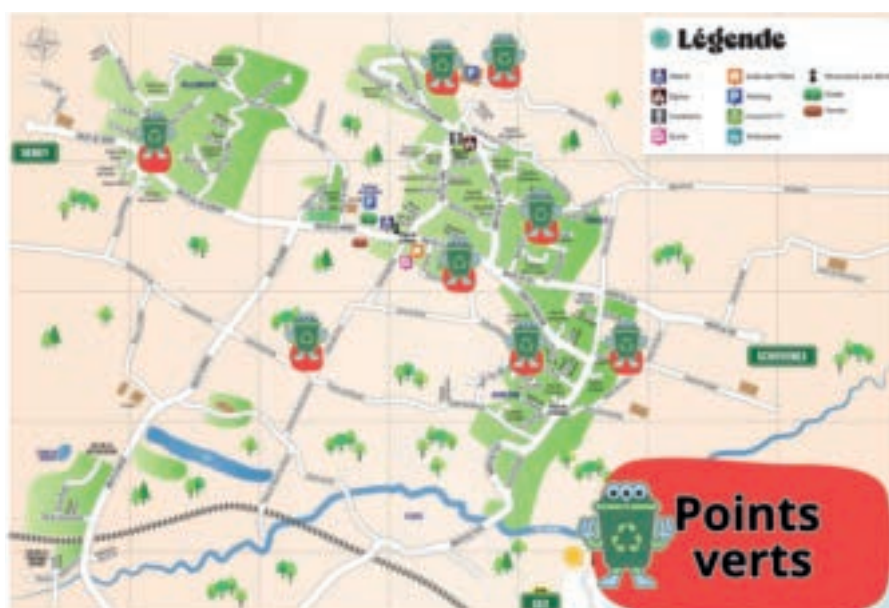


LA PROPRETÉ

Ne jetez rien sur les voies publiques :

Il est de notre responsabilité collective de veiller à la propreté de nos espaces publics. Voir des mégots ou des bouteilles joncher le sol de nos rues et de nos parcs de jeux et chemins est particulièrement désagréable. Un effort de chacun d'entre nous est indispensable. Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés autour des points verts situés sur la commune.

Si vous constatez qu'un conteneur est plein, pensez à vous rendre à d'autres points mis à disposition.





L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES HAIES

Que vous soyez propriétaire ou locataire, vous devez nettoyer le trottoir qui longe votre habitation en toute saison. Ce nettoyage est essentiel en automne avec les feuilles mortes et en hiver avec la neige. Les grilles placées sur les caniveaux doivent également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales.

Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée afin de permettre le dégagement de la visibilité à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Un arrêté municipal 59-2024 du 1^{er} juillet a été pris vous rappelant les bonnes règles d'usages. Il est consultable en ligne sur www.crozet.fr dans l'onglet Mairie puis Actes règlementaires.



LE STATIONNEMENT

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants.

Comment passera une maman avec sa poussette ou une personne handicapée avec son fauteuil roulant si un véhicule est garé sur les passages réservés aux piétons sur le parking de l'école ?

Stationner sur le trottoir peut provoquer un accident dont vous seriez responsable!



LA VITESSE ET LE RESPECT DE LA SIGNALÉTIQUE ROUTIÈRE

L'espace public doit être partagé entre tous les usagers.

Le respect de la vitesse et signalétique routière est important. Le non-respect d'un "stop" équivaut à 135€ d'amende et 3 points de retrait et vous pouvez également créer un accident grave.

Trop souvent, sont constatées des vitesses excessives dans la commune, pas de stress, rien ne presse !



LES FEUX ET LES ODEURS

Après le bruit, la gêne olfactive arrive en tête des nuisances de voisinage.

L'appréciation de leurs seuils de tolérance se fait au cas par cas, aucun critère précis n'existant en la matière. Le brûlage des déchets, quelle que soit leur nature y compris les déchets verts, est interdit pour des raisons de nuisances, de risque d'incendie et de pollution. Il est possible et même encouragé de les recycler sur place en le compostant ou de les apporter à la déchèterie.

Rappel : Pays de Gex Agglo met gratuitement à disposition un composteur individuel ou des composteurs partagés pour les immeubles.
www.monservicedechets.com



La fin des erreurs de tri, JE DIS OUI !

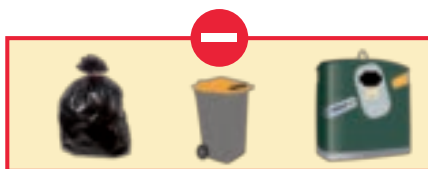
Les erreurs de tri, même minimales, peuvent avoir des conséquences sur les employés et les machines. Les piles et les batteries se retrouvent trop souvent dans le tri sélectif alors que **leur place est à la déchèterie, ou dans les bacs de collecte à l'entrée des magasins.**

Certaines contiennent du lithium, un élément très inflammable qui peut s'enflammer au contact de l'air. En France, on dénombre 1 départ de feu par mois sur les centres de tri, et le SIVALOR connaît 1 départ de feu par semaine dans la fosse de l'Unité de Valorisation Énergétique. Les piles et batteries mal triées sont sans doute à l'origine des sinistres dévastateurs qui ont frappé le centre de tri Excoffier Recyclage à Chêne-en-Semine et le centre de recyclage Demain Environnement à Lons-le-Saunier.

Malgré ces sinistres,
le tri continue !
Des solutions alternatives ont été
trouvées avec d'autres centres de tri

UNE ERREUR DE TRI PEUT ENTRAÎNER :

- Un surcoût financier car le déchet passe sur la chaîne de tri des emballages puis doit être redirigé vers la bonne filière de traitement, et est donc doublement facturé
- Une perte économique et environnementale lorsqu'il souille le papier et le plastique qui l'entourent, les rendant impropres à la réutilisation et contraints de finir à l'incinérateur
- Un risque physique majeur pour les agents et les machines des chaînes de tri



Notre conseil : utiliser l'application Guide du Tri de CITEO pour connaître facilement la consigne de tri correspondant à chaque déchet.



sivalor
SAV DE HAUTE-SAÔNE

Syndicat Intercommunal de VALORisation

Le SIVALOR nous informe que le broyeur d'encombrants, à l'usine d'incinération est exposé à des risques élevés d'incendie, principalement en raison de la friction, de la chaleur générée par le broyage, et de la présence potentielle de matériaux inflammables ou de batteries dans les déchets.

Pour réduire les dangers d'inflammation accidentelle, il est essentiel de veiller à bien séparer des encombrants les petits incinérables pouvant être à l'origine d'accidents. Ceci afin de préserver les matériels et surtout le personnel de l'usine.

Merci pour eux !

Végétalisation du cimetière

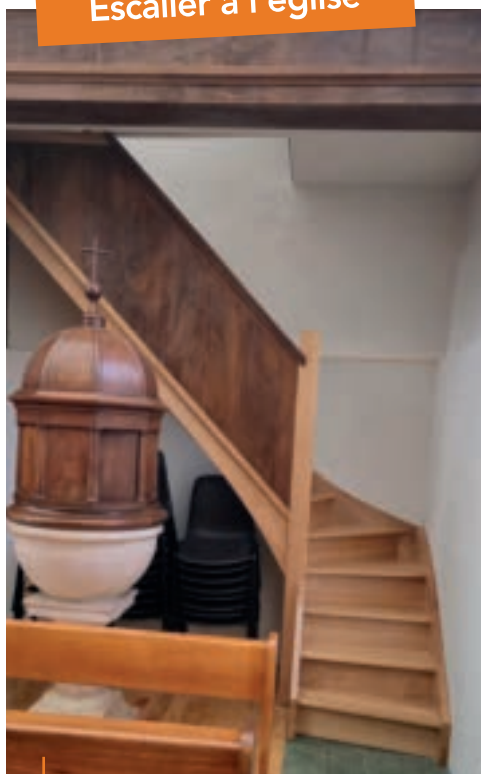


LES TRAVAUX de l'été

Cet automne le cimetière fait peau

neuve. Tout l'été les allées ont été envahies par les herbes, les fleurs et les chardons difficiles à éradiquer, la commune n'utilisant plus de désherbants nocifs pour l'environnement. Décision a donc été prise d'engazonner ces allées pour un entretien plus aisé par les agents de la commune munis de leurs tondeuses. Les graviers ont été enlevés et le sol a été décapé par les services techniques puis l'entreprise «Végélande» a projeté un mélange de graines et de substrats. Le cimetière a été fermé une bonne partie du mois d'octobre afin de laisser le temps aux graines de germer. Nous verrons au printemps si l'effet escompté est atteint.

Escalier à l'église



Un nouvel escalier a été installé à l'intérieur de l'église. Une très belle construction sur mesure réalisée par l'entreprise «Léger Agencement».

Travaux route du Col



Réalisation d'une clôture le long de la route de la Thène et de la route du Col par l'entreprise «Charles Hervet» afin de remplacer la précédente qui était détériorée.



Place au nouveau CMJ !

MANDAT 2024-2026 : C'EST PARTI !

Les douze nouveaux élus du conseil municipal des jeunes ont officiellement pris leurs fonctions en septembre 2024.

Le C.M.J. est prêt à s'investir dans le village, à soumettre des initiatives et des projets d'intérêt général, à participer à des événements (fêtes du village, commémorations...) à représenter les jeunes de Crozet. Les profils de nos élus sont variés et dynamiques. Ils ont déjà beaucoup d'idées et sont très motivés

Madame la Maire et le Conseil municipal leur souhaitent la bienvenue.



NOUS SOMMES LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Nous sommes là pour faire évoluer la commune. C'est bien d'entendre les voix des jeunes. Ça fait du nouveau et de la jeunesse. Les membres du CMJ sont : Lisa Géhant, Hailey Straziuso, Elisa Convert, Daniel Deluca Aguilo, Mazarine Ecuillon, Gabin Perquin, Justine Bergery, Yun Migeon, Zélie Théoduloz -Beni, Coralie Benteo, Lorenzo Di Castro, Maya Bouin.

Nous sommes les porte-parole des enfants de Crozet. N'hésitez pas à nous contacter à l'école, au skate parc, au city stade ou dans le bus ... Sinon il est possible de nous contacter par le biais de l'accueil de la mairie.

Une nouvelle page s'ouvre pour la BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est au début des années 1990, sous la recommandation de la bibliothèque départementale de mettre en place un lieu dédié aux livres, que Mme Jeanne Goury-Tissot alors conseillère municipale sous la mandature de Mme Curtet, a mis en place le passage d'un bibliobus 2 fois par an dans la commune.

Pendant plus de 20 ans, Mesdames Jeanne Goury-Tissot et Andrée Benoît, bénévoles passionnées, ont œuvré pour qu'émerge un vrai lieu dédié aux livres.

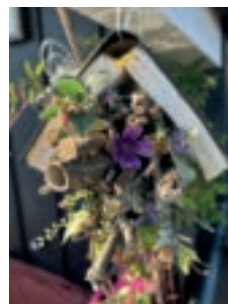
La demande des usagers se faisant grandissante et le bibliobus ne suffisant plus, la bibliothèque s'est d'abord installée dans l'ancienne école, puis dans l'actuelle mairie et enfin dans la salle des Mouilles. Depuis sa création, de nombreuses bénévoles se sont investies pour donner goût à la lecture aux crozatis. C'est grâce à elles ainsi qu'à Bérengère Touraine et Karine Salland, respectivement responsable et animatrice, qu'aujourd'hui, une bibliothèque flambant neuve a pu être inaugurée.

Une journée d'inauguration animée

Le samedi 21 septembre dernier, sous un soleil d'été indien, nombreux sont venus assister à l'inauguration des nouveaux locaux accueillant la bibliothèque.



Après le discours de Mme Mosteiro Odile, 1^{ère} adjointe, accompagnée des membres du Conseil Municipal des Jeunes, s'est tenue la visite des locaux qui s'est terminée par le verre de l'amitié. L'après-midi un atelier de construction d'hôtel à insectes en collaboration avec la Ressourcerie était proposé. Les enfants ont pu participer à la construction d'un habitat hivernal pour les insectes avec de la récupération de livres.



La journée s'est clôturée par une conférence sur l'histoire de Crozet par Monsieur Alain Mélo, historien local.

La culture face au Mont-Blanc

Ce nouveau bâtiment d'une surface de 139 m², installé en face de l'air de jeux avec une vue imprenable sur le Mont-Blanc a ouvert ses portes au public à la fin du mois août dernier.

Les bibliothécaires, bénévoles et agents municipaux ont travaillé tout l'été afin de pouvoir accueillir les usagers pour la rentrée scolaire.

Les espaces ont été réfléchis pour accueillir dans une ambiance chaleureuse les tout-petits avec du mobilier adapté mais également les plus grands.

Les aménagements paysagers sont en cours et seront prochainement terminés, un parking à vélos sera également installé aux abords.

Afin de protéger le bâtiment, qui a malheureusement subi du vandalisme pendant les travaux, un système de vidéosurveillance a dû être installé.

Quant à l'ancienne bibliothèque, celle-ci étant devenue trop vétuste et insalubre, elle sera prochainement démolie, pour laisser place à de nouveaux projets communaux.

L'ensemble de ce secteur fait l'objet d'une réflexion d'aménagement global, c'est pourquoi le bâtiment modulaire a été conçu et réfléchi pour éventuellement être mis à disposition d'associations, toujours en quête de nouvelles salles, et dans l'hypothèse d'un nouveau déménagement dans d'autres locaux !!!!

LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES (hors acquisition du terrain) :

Coût de l'opération : 450 000 € HT dont 70 000€ de subvention de l'Etat et 6800 € du Département de l'Ain

4 mois de travaux, 139m² de surface, 24 panneaux solaires

Usagers inscrits : 617

2 bibliothécaires et 9 bénévoles actives,

6500 documents dont un renouvellement régulier auprès de la Bibliothèque Départementale de l'Ain

14 JUILLET 2024

Lors de la cérémonie aux Monuments aux Morts, Madame la maire accompagnée de conseillers municipaux a rappelé que le 14 juillet est avant tout un jour de fête où la nation rend hommage à la République.

«Commémorer le 14 juillet 1789, c'est donc rappeler notre attachement à l'Histoire, et à la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen».

L'après-midi le concours de pétanque a connu un grand succès, le terrain de boules ayant dû être ouvert pour accueillir de nombreuses doublettes. Après cette après-midi sportive, place a été faite aux filets de perches qui ont attiré plus de 450 convives. Bal et traditionnel feu d'artifices ont clôturé la soirée. Bravo à crozet Associations pour l'organisation de cette belle journée !



CÉRÉMONIE de fin de scolarité

Le 23 septembre dernier, les anciens CM2 partis en 6^{ème} se sont réunis joyeusement dans la salle des fêtes de Crozet pour célébrer la fin de leur scolarité primaire. Ils ont à cette occasion reçu la bande dessinée «l'histoire de France», offerte par la commune.

Sous le fier regard de leurs parents et en compagnie de leurs enseignantes, ils n'ont pas dérogé à la traditionnelle photo de groupe.



RENTRÉE SCOLAIRE

Lundi 1^{er} septembre, c'était la rentrée scolaire à l'école des Chardons Bleus de Crozet.

Cette année, 256 élèves se sont répartis dans les 10 classes. L'équipe pédagogique, toujours aussi stable, a accueilli deux nouvelles collègues enseignantes; Stéphanie Reissier et Clémence Valdayron.

Le grand changement pour cette rentrée est qu'il y a 4 classes maternelles et 6 classes élémentaires. Une nouvelle ATSEM, Marie-Pierre a donc été embauchée pour assister l'enseignante de cette classe supplémentaire.

Beaucoup de projets sont prévus cette année à l'école avec notamment le voyage scolaire des classes de CE2, CM1 et CM2 qui aura lieu en Auvergne dans le Puy de Dôme du 2 au 6 juin 2025.

Le 29 septembre a eu lieu le TRADITIONNEL VIDE-GRENIERS

Malgré une météo mitigée, plus de 200 exposants ont attiré de nombreux visiteurs venus chiner livres, vêtements ou bibelots en tout genre. Comme chaque année, c'est grâce au Sou des écoles, que cette manifestation conviviale et animée fait vivre le village. Tous les acteurs de ce moment d'échange et de partage sont chaleureusement remerciés.

Exposition ARTS ET CULTURE



Allier la culture et le sport : tel est le défi chaque année pour Arts et Culture qui expose les œuvres de ses adhérents à la salle des fêtes le week-end de la Foulée de Crozet.

14 exposants nous ont présenté leurs œuvres : perles de verres, peintures, sculptures, dessins, activités manuelles en tous genres. Chacun a pu apprécier le talent de tous les artistes. Cette année le thème du concours était la danse. Le premier prix a été remporté par NIKO (dessin), le deuxième par Evelyne Dalloz (peinture sur galet) et le troisième par Gérard Antoinet (photographie).

Bravo à tous !



2004-2024, les 20 ans de la Foulée

Ce 6 octobre 2024, s'est déroulée la vingtième édition de la Foulée de Crozet. Ce sont près de 400 participants qui ont parcouru chemins et rues du village.

De 550 mètres à 10.280 km de distance ; des supers-microbes aux séniors, c'est dans une ambiance conviviale que se sont tenues les courses. De nombreux spectateurs, familles, amis ou curieux sont venus supporter les coureurs malgré une météo maussade.

Cette manifestation qui se déroule chaque année début octobre a lieu grâce aux bénévoles de l'association «Neige et Sable» qui organise l'évènement d'une main de fer, épaulée par quatre autres associations : le Ski Club, le Motocross, le Sou des Ecoles et le Tennis Club qui fournissent le staff nécessaire pour une manifestation de cette ampleur.

Cette année, 384€ seront reversés à l'association «Ma Bulle Rose». (voir article page 12).

Un grand merci à Janine pour 20 années de dévouement à La Foulée

Remercions chaleureusement Janine Couillard, membre active de l'association Neige et Sable, pour son engagement sans faille dans l'organisation de La Foulée. Janine a su, par son dynamisme et son énergie, faire vivre cet évènement sportif et fédérateur.

À l'occasion de l'anniversaire de La Foulée, Janine a choisi de tirer sa révérence et de passer le relais à d'autres passionnés. Souhaitons-lui une belle retraite.

Retrouvez tous les résultats des courses sur : www.fouleedecrozet.fr



Octobre ROSE

Chaque année, le mois d'octobre s'affiche en rose un peu partout en France. Cette campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein se déroule tout au long du mois. Son objectif est de sensibiliser le public à l'importance du dépistage précoce et de collecter des fonds pour la recherche contre cette maladie.

Depuis deux ans, la Mairie de Crozet apporte son soutien à cette campagne en illuminant la mairie en rose.

Cette année, lors de la manifestation de la Foulée, l'association «Ma Bulle Rose» (mieux vivre avec le cancer dans le Pays de Gex) a tenu un stand d'information sur le dépistage du cancer pour venir à la rencontre du public.

Une partie des bénéfices des inscriptions de la Foulée a été reversée à l'association et ce sont 384€ qui ont pu être récoltés (1€ par inscription).



LA MAIRIE S'ILLUMINE
TOUT LE MOIS D'OCTOBRE

MA BULLE ROSE PAYS DE GEX A BESOIN DE VOUS !

Cette association est née du désir de faciliter l'accès aux informations sur une plateforme unique et aussi du souhait de rompre l'isolement des malades du cancer et des aidants, en proposant des ateliers autour d'activités diverses conçues par des professionnels.

Vous pouvez soutenir l'association en faisant un don sur : www.mabullerose.com





Les disciplines auxquelles nos "Girls Ain" ont pu se confronter furent nombreuses et variées : Natation, Bike & Run, Trail ,VTT, Canoë, Paddle, Chasse au trésor et Swim / Run.

Au classement général, sur 58 binômes participantes et uniquement féminines, elles sont arrivées en 26^{ème} et 27^{ème} place.



ooo

«C'est avec une grande émotion que nous tenions à vous remercier la mairie de Crozet pour votre soutien dans notre belle aventure. C'était une expérience unique riche en émotion et en dépassement de soi. Nous sommes ravies d'avoir représenté Crozet tout au long de ce Raid. Cette image de soutenir la lutte contre le cancer à travers le sport nous tenait vraiment à cœur»

Delphine et Séverine

LE RAID DES ETOILES, une aventure humaine 100% féminine

C'est sur les sites de la presqu'île de Giens face aux îles d'Or que Delphine et Séverine, (pompier volontaire de Crozet et pompier d'entreprise) ont vécu une semaine d'aventure solidaire du 29 septembre au 3 octobre dernier en participant au Raid des Etoiles pour la lutte contre le cancer.

15922€ ont été récoltés grâce à ce Raid pour la lutte contre le cancer.

La mairie a apporté son soutien à hauteur de 200 € pour les aider à financer leur projet. **Un grand bravo à elles !**

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

DIMANCHE 8 DECEMBRE 12H

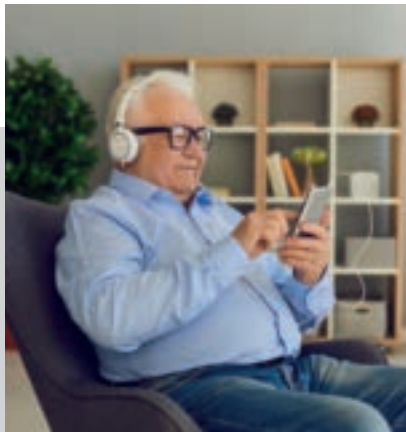
A la salle des fêtes de Crozet

INSCRIPTION AVANT LE 20 NOVEMBRE AUPRES DE LA MAIRIE AU 04 50 41 02 46 OU ACCUEIL@CROZET.FR

Distribution des paniers gourmands pour les personnes ne pouvant être présentes au repas :
Mercredi 11 et jeudi 12 décembre matin à la mairie

Au plaisir de vous voir. L'équipe du CCAS

Vous avez plus de 70 ans dans l'année. pensez à vous inscrire sur la liste en mairie



LES ATELIERS «HAPPY MOBIL» DU CLIC

Vous connaissez quelqu'un de votre entourage ou des personnes qui ont du mal à utiliser leur smartphone ?

Les ateliers «Happy Mobil», organisés par le CLIC Centre Local d'Information et de Coordination, sont là pour les aider. L'objectif est d'apprendre à utiliser un smartphone, maîtriser l'usage d'internet et des applications.

Tous les jeudis de 10h à 11h30 du 10 octobre au 5 décembre 2024 à la mairie de Cessy.

Inscriptions à
clic@paysdegexagglo.fr
ou au 04 50 41 04 04.

LES INFOS MONTS-JURA

Passionné(e) de montagne, vous sillonnez été comme hiver les stations de ski pour profiter des plaisirs qu'elles vous offrent ? Nous avons une bonne nouvelle à vous annoncer : la station Monts Jura fait partie du Magic Pass !

Qu'est-ce que l'abonnement Magic Pass ?

C'est un forfait annuel été et hiver, valable

LES INFOS DE l'Agglo

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS DU PAYS DE GEX (CESIM)

Bien que ça ne soit pas une compétence obligatoire à la base, Pays de Gex Agglo a fait le choix de prendre ses responsabilités face au constat de l'insuffisance de l'offre de soin dans le Pays de Gex.



Pour cela, il a fallu mobiliser l'ensemble des partenaires locaux et nationaux et ainsi amener l'État à s'engager sur le territoire.

Après un long processus, c'est en janvier 2020 qu'a pu ouvrir le CESIM situé dans les locaux du Centre Hospitalier du Pays de Gex. Il a pour vocation de soigner rapidement les personnes malades ou blessées après avoir composé le 15.

Il dispose d'un plateau technique qui se rapproche sur certains aspects de celui d'un hôpital (biologie délocalisée, radiologie, échographe, moniteurs de signes vitaux, brancards, etc.).

IL EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H00 À 20H00 ET LE SAMEDI MATIN, DE 8H00 À 12H00.

Plus d'infos sur www.centredesoinsimmmediats.fr



de mai 2024 à avril 2025 dans 80 stations de ski et 37 destinations d'été en France, Suisse et Italie.

Les avantages du Magic Pass dans la station Monts Jura

Ce forfait vous donnera accès :

- EN ÉTÉ : au télécombi du Mont Rond à La Faucille, à la télécabine de La Catheline à Lélex et à la télécabine du Fierney à Crozet en piéton & VTT.
- EN HIVER : aux domaines skiables alpins de Mijoux-La Faucille et de Lélex-Crozet.

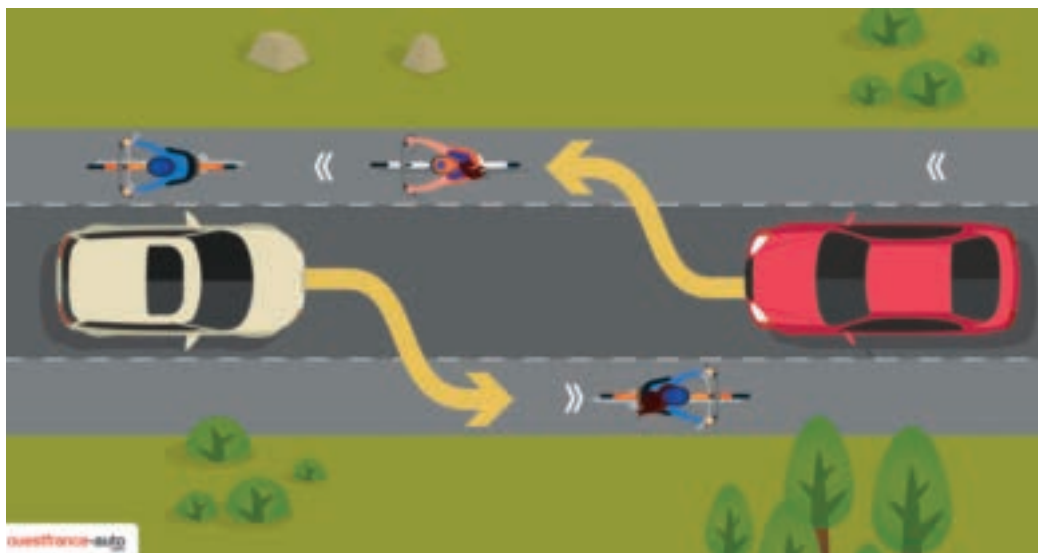
Les avantages dans les autres stations :

L'abonnement vous offre un accès libre et illimité aux remontées mécaniques des destinations partenaires.

Retrouvez les destinations et tous les avantages des autres stations sur www.magicpass.fr

Qu'est ce qu'un CHAUCIDOU ?

Un chaucidou (contraction de «chaussée pour circulation douce») est une voie partagée entre cyclistes et automobilistes.



Depuis quelques mois, vous avez pu constater qu'un chaucidou a été tracé rue de la mairie.

Les véhicules motorisés circulent sur la voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements appelés «rives».

La largeur de la voie réservée aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre leur croisement. Ces derniers peuvent se déporter ponctuellement sur la rive lorsqu'ils sont amenés à se croiser, mais en cédant la priorité aux cyclistes



UNE BULLE DE bien-être à Crozet

Carinne Givonetti a ouvert à son domicile un espace de bien-être dédié à la litho-énergie.

Son objectif est d'offrir des séances de qualité, basées sur des techniques éprouvées et mises à jour selon les

dernières avancées dans le domaine de l'énergétique et de la lithothérapie.

Plusieurs outils et supports sont utilisés :

Les énergies subtiles, les minéraux, les vibrations du son, son corps, la radiesthésie, la perception, les oligo-éléments les couleurs et les éléments.

CARINE VOUS ACCUEILLE :

Du lundi au vendredi de
9h à 18h sur rendez-vous
Tél : 06 85 47 92 52
53 impasse du crêt de la
neige 01170 Crozet

www.carinnegivonetti.fr

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 08h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64

- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman
CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie
ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires
GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour
MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.



Téléchargez-la
en scannant
le QR code
ci-contre

AGENDA

8 novembre : Concours de belote des Aînés

11 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

16 novembre : Soirée Ping-pong à l'américaine proposée par la Confrérie du vendredi

23 novembre : Soirée moules frites du Sou des Ecoles

30 novembre : Marché de Noël des Amis de l'Orgue

8 décembre : Repas des Anciens

17 décembre : Fête de Noël de l'école

6 janvier : Vœux municipaux

État civil

BIENVENUE À

Tim GOUVERNEUR TRAXLER né le 19 mai 2024

Margaux MARCHAND née le 16 juin 2024

Athanase CHALLIER née le 07 août 2024

Luna GADIOLET-GIRARD CORONADO née le 10 août 2024

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS OU AUX PACSÉS

Julia FRANCANO et Pablo DEMENA mariés le 27 juillet 2024

Virginie SCHNEIDER et Norbert MASSON pacsés le 12 août 2024



BIBLIOTHÈQUE AGENDA 2024

Programme d'Octobre à Décembre



18 octobre 2024

"Contes à tous les vents" à partir de 6 ans



19 octobre 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans



07 novembre 2024 - Un temps pour les parents

9 novembre 2024

Kamishibai - "Il y a un loup" pour les 3 - 5 ans

22 novembre 2024

Remise du Prix Littéraire - Divonne les Bains



23 novembre 2024

Lectures dans le cadre du dispositif
"PREMIERES PAGES"

05 décembre 2024 - Un temps pour les parents

13 décembre 2024

Veillée contée - "Casse noisettes" à partir de 6 ans



14 décembre 2024 - Eveil Musical pour les 0 - 3 ans

Nombre de places limitées - Activité gratuite sur inscription bibliotheque@crozet.fr

CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Judith Slade, Cécile Perquin

Graphisme et mise en page : Sophie Bousser

Impression : Imprimerie Gonnet - VIRIGNIN 01300

communication@crozet.fr

